<u>Projet de délibération - Conseil d'administration - Séance du 20 mai 2022</u> Point XII - Approbation du lancement et de la signature de marchés publics

Fondements juridiques:

- Articles L712-2 et L712-3 du code de l'éducation ;
- Code de la commande publique ;
- Délibération n°2022-15 du 11 mars 2022 portant délégation de pouvoir du Conseil d'administration à la Présidente de l'Université Lumière Lyon 2 ;
- Guide des règles d'achat applicable à l'Université Lumière Lyon 2

Contexte de la délibération :

Par la délibération susvisée, le Conseil d'administration a délégué à la Présidente de l'Université le pouvoir d'approuver les marchés publics et leurs avenants d'un montant n'excédant pas 500 000 € HT pour les marchés de fournitures courantes et services ;

Il est envisagé de lancer des marchés dont les montants prévisionnels sont supérieurs aux seuils cités cidessus. Aussi, l'approbation préalable du Conseil d'administration est requise.

Expression du besoin / Prestations attendues :

1. Maintenance et extensions du système de contrôle d'accès, de sécurité et d'intrusion

Le marché actuel arrive à échéance le 22 novembre 2022. Il convient donc de lancer une nouvelle consultation pour couvrir la période 2022-2026.

Le marché vise à assurer le maintien en conditions opérationnelles du système de contrôle d'accès existant, et à assurer le déploiement et l'intégration de nouveaux points de contrôle, requis notamment dans le cadre des déménagements, de la modification de destination de certains lieux nécessitant la mise sous contrôle d'accès, ou de la rénovation de bâtiments. Ce marché sera décomposé en 2 lots :

- Lot n°1: Extension et maintenance du dispositif physique de contrôle d'accès;
 - o Maintien du parc existant en conditions opérationnelles ;
 - o Déploiement de nouvelles installations et extension de l'existant ;
 - o Remise à niveau des installations obsolètes et simplification des installations existantes.
- Lot n°2: Evolution et maintenance du logiciel de supervision des équipements et de gestion des accès
 - Fourniture des licences logicielles ;
 - o Fourniture du service de maintenance logicielle ;
 - Prestations de déploiement ;
 - Prestations de refonte de l'architecture technique, de reprise et de fusion des bases utilisateurs existantes.

Les caractéristiques essentielles du marché public sont :

- Marchés de fournitures et services ;
- Procédure : <u>accord cadre mono-attributaire à bon de commande lancé sous la forme d'une procédure</u> d'appel d'offres ouvert
- Durée du marché: 1 an reconductible 3 fois 12 mois;
- Variante : pas de variante exigée ni de variante libre ;
- Prestation supplémentaire éventuelle : aucune ;
- Montant des marchés :
 - Lot n°1 « Extension et maintenance du dispositif physique de contrôle d'accès » : <u>320 000</u>
 € HT max/an
 - o Lot n°2 « Evolution et maintenance du logiciel de supervision des équipements et de gestion des accès » : 60 000 € HT max/an

Historique des dépenses (maintenance du dispositif physique du contrôle d'accès et du logiciel de				
supervision)				
Période	21.11.2018 -	21.11.2019 -	23.11.2020 -	23.11.2021 -
	20.11.2019	20.11.2020	22.11.2021	11.05.2022
Montant en € HT	177 333 €	85 919 €	32 611 €	13 042 €

<u>Les critères relatifs à l'attribution du lot n°1 « Extension et maintenance du dispositif physique de contrôle d'accès » sont :</u>

Critères et sous-critères	
Critère n°1: Prix des prestations	
• Sous-critère n°1 : Montant de la redevance annuelle pour la maintenance des	• 20 %
systèmes • Sous-critère n°2 : Prix BPU pour le remplacement et l'extension du matériel	• 20 %
Critère n°2 : Valeur technique	
 Sous-critère n°1: Qualité des moyens humains dédiés à l'exécution du marché Sous-critère n°2: Modalités et méthodologie d'organisation du service de maintenance permettant le respect des niveaux de service demandés Sous-critère n°3: Modalités de traçabilité et de servi des interventions Sous-critère n°4: Méthodologie d'organisation des prestations (devis, suivi de la 	• 10 % • 15 % • 10 % • 25 %
réalisation, réception, mise à jour des DOE, documentation technique)	• 25 %

Les critères relatifs à l'attribution du lot n^2 « Evolution et maintenance du logiciel de supervision des équipements et de gestion des accès » sont :

Critères et sous-critères		
Critère n°1: Prix des prestations		
• Sous-critère n°1 : Montant de la redevance annuelle pour la maintenance logicielle	• 25 %	
Sous-critère n°2 : Prix BPU	• 25 %	
Critère n°2 : Valeur technique		
• Sous-critère n°1 : Qualité des moyens humains spécialisés en informatique dédiés à l'exécution des prestations	• 10 %	
• Sous-critère n°2 : Modalités et méthodologie d'organisation de la maintenance visant à respecter les niveaux de service demandés	• 20 %	
 Sous-critère n°3: Modalités et méthodologie d'organisation de la reprise et la fusion des environnements existants 	• 20 %	

2. Matériel audiovisuel et scénique

Le marché actuel arrive à échéance le 18 septembre 2022. Il convient donc de lancer une nouvelle consultation pour couvrir la période 2022-2026.

Le marché a pour objet la fourniture de matériels, d'équipements et de prestations destinées à des applications multimédias, tous formats et tous standards. Ce marché sera décomposé en 4 lots :

- Lot n°1: Rénovation ou réalisation entière d'une salle ou d'un amphithéâtre et prestations de maintenance sur l'équipement existant/nouveau;
- Lot n°2 : Fourniture de divers matériels audiovisuels et prestations associées ;
- Lot n°3: Affichage dynamique et prestations associées;
- Lot n°4 : Fourniture de divers matériels scéniques ;

Les caractéristiques essentielles du marché public sont :

- Marchés de fournitures et services ;
- Procédure : <u>accord cadre mono-attributaire à bon de commande lancé sous la forme d'une procédure</u> d'appel d'offres ouvert
- Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois 12 mois ;
- Variante : pas de variante exigée ni de variante libre ;
- Prestation supplémentaire éventuelle : aucune ;
- Montant des marchés :
 - Lot n°1 « Rénovation ou réalisation entière d'une salle ou d'un amphithéâtre et prestations de maintenance sur l'équipement existant/nouveau » : 800 000 € HT max/an
 - Lot n°2 « Fourniture de divers matériels audiovisuels et prestations associées » : <u>250 000 €</u>
 HT max/an
 - Lot n°3 « Affichage dynamique et prestations associées » : 500 000 € HT max/an
 - o Lot n°4 « Fourniture de divers matériels scéniques » : 100 000 € HT max/an

Historique des dépenses				
Lot n°1 « Rénovation ou réalisation entière d'une salle ou d'un amphithéâtre et prestations de				
	maintenance	sur l'équipement ex	ristant «	
Période	21.09.2018 -	21.09.2019 -	21.09.2020 -	21.09.2021 -
Periode	20.09.2019	20.09.2020	20.09.2021	11.05.2022
Montant en € HT	362 332 €	739 135 €	418 120 €	212 515 €
	Lot n°2 « Fourniture	e de divers matériels	audiovisuels »	
Période	11.10.2018 -	11.10.2019 -	11.10.2020 -	11.10.2021 -
Periode	10.10.2019	10.10.2020	10.10.2021	11.05.2022
Montant en € HT	113 031 €	176 730 €	173 333 €	54 466 €
Lot n°3 « Affichage dynamique »				
Période	2018	2019	2020	2021
Montant en € HT	Montant en € HT S'agissant d'un nouveau besoin, aucune dépense n'est à signaler			st à signaler
Lot n°4 « Fourniture de divers matériels scéniques »				
Période	2018	2019	2020	2021
Montant en € HT	2 344 €	10 611 €	10 090 €	19 707 €

Les critères relatifs à l'attribution du lot n°1 « Rénovation ou réalisation entière d'une salle ou d'un amphithéâtre et prestations de maintenance sur l'équipement existant/nouveau » sont :

Critères et sous-critères	
Critère n°1: Prix des prestations	
Critère n°2 : Valeur technique	60 %
 Sous-critère n°1: Pertinence des caractéristiques des matériels Sous-critère n°2: Qualité des moyens humains dédiés au marché Sous-critère n°3: Synoptique des différentes configurations Sous-critère n°4: Service après-vente 	• 20 % • 20 % • 10 % • 10 %

Les critères relatifs à l'attribution du lot n°2 « Fourniture de divers matériels audiovisuels et prestations associées » sont :

Critères et sous-critères	
Critère n°1: Prix des prestations	
Critère n°2 : Délai de livraison	35 %
Critère n°3 : Service avant et après-vente	15 %
 Sous-critère n°1 : Service avant-vente Sous-critère n°2 : Service après-vente 	• 5 % • 10 %

Les critères relatifs à l'attribution du lot n° 3 « Affichage dynamique et prestations associées » sont :

Critères et sous-critères	
Critère n°1: Prix des prestations	
 Sous-critère n°1 : Prix du BPU Sous-critère n°2 : Coût supplémentaire de licences (appareils) Sous-critère n°3 : Coût supplémentaire de licences (usagers) 	• 30 % • 5 % • 5 %
Critère n°2 : Valeur technique	60 %
 Sous-critère n°1: Pertinence des caractéristiques des matériels Sous-critère n°2: Pertinence des moyens humains dédiés au marché Sous-critère n°3: Qualité de la solution logicielle et facilité de prise en main Sous-critère n°4: Intégration de la solution logicielle aux outils de l'établissement 	• 10 % • 15 % • 15 % • 20 %

Les critères relatifs à l'attribution du lot n° 4 « Fourniture de divers matériels scéniques » sont :

Critères et sous-critères	
Critère n°1: Prix des prestations	
Critère n°2: Délai de livraison	
Critère n°2 : Valeur technique	
 Sous-critère n°1 : Qualité technique du matériel Sous-critère n°2 : Service avant-vente Sous-critère n°3 : Service après-vente 	• 35 % • 05 % • 10 %

3. Matériel de fourniture de papiers

Le marché actuel arrive à échéance le 21 juin 2022. Il convient donc de lancer une nouvelle consultation pour couvrir la période 2022-2026. Ce marché sera relancé en groupement de commande composé des 3 universités lyonnaises, de l'université de Saint Etienne, de l'INSA de Lyon et de l'ENS de Lyon. L'université Lyon 2 assure le rôle de coordinateur du groupement. Ce marché sera décomposé en 3 lots :

- Lot n°1: Papiers blancs recyclés et non recyclés;
- Lot n°2 : Papiers spéciaux et couleur ;
- Lot n°3: Autres papiers

Les caractéristiques essentielles du marché public sont :

- Marchés de fournitures ;
- Procédure : <u>accord cadre mono-attributaire à bon de commande lancé sous la forme d'une procédure d'appel d'offres ouvert</u>
- Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois 12 mois ;
- Variante : pas de variante exigée ni de variante libre ;
- Prestation supplémentaire éventuelle : aucune ;
- Montant des marchés :
 - o Lot n°1 « Papiers blancs recyclés et non recyclés » :
 - 150 000 € HT max/an pour l'Université Claude Bernard Lyon 1 ;
 - 150 000 € HT max/an pour l'Université Lumière Lyon 2 ;
 - 14 000 ramettes de papier A4 max/an et 600 ramettes de papier A3 max/an pour l'Université Jean Moulin Lyon 3;
 - 110 000 € HT max/an pour l'Université Jean Monnet Saint-Etienne ;
 - 50 000 € HT max/an pour l'ENS de Lyon ;
 - 120 000 € HT max/an pour l'INSA de Lyon.

- Lot n°2 « Papiers spéciaux et couleur » :
 - 20 000 € HT max/an pour l'Université Claude Bernard Lyon 1 ;
 - 50 000 € HT max/an pour l'Université Lumière Lyon 2 ;
 - 610 ramettes de papier A4 max/an et 670 ramettes de papier A3 max/an pour l'Université Jean Moulin Lyon 3 ;
 - 16 000 € HT max/an pour l'Université Jean Monnet Saint-Etienne ;
 - 30 000 € HT max/an pour l'ENS de Lyon;
 - 50 000 € HT max/an pour l'INSA de Lyon.
- Lot n°3 « Autres papiers » :
 - 3 000 € HT max/an pour l'Université Claude Bernard Lyon 1 ;
 - 20 000 € HT max/an pour l'Université Lumière Lyon 2;
 - 20 000 feuilles 45x64 max/an et 28 bobines traceur max/an pour l'Université Jean Moulin Lyon 3;
 - 1 500 € HT max/an pour l'Université Jean Monnet Saint-Etienne ;
 - 20 000 € HT max/an pour l'ENS de Lyon ;
 - 20 000 € HT max/an pour l'INSA de Lyon.

Historique des dépenses effectuées sur le marché en cours d'exécution (données Université Lumière			
Lyon 2 uniquement)			
Université Lumière Lyon 2	Lot 1	Lot 2	Lot 3
Juin 2018 - juin 2019	46 601 €	12 265 €	1 879 €
Juin 2019 - juin 2020	33 879 €	17 694 €	3 604 €
Juin 2020 - juin 2021	36 911 €	12 004 €	7 008 €
Juin 2021 - avril 2022	10 861 €	8 196 €	829 €

Les critères communs aux 3 lots » sont :

Critères et sous-critères	
Critère n°1: Prix sur le base du BPU et des dégressivités indiquées dans le cadre de réponse	
Critère n°2 : Valeur technique	40 %
 Sous-critère n°1: Qualité des échantillons Sous-critère n°2: Modalités de livraison et de reprise Sous-critère n°3: Qualité des moyens humains et matériels Sous-critère n°4: Site de commande en ligne 	• 12 % • 12 % • 06 % • 10 %
Critère n°3 : Performance en matière de protection de l'environnement	10 %
 Sous-critère n°1: Qualité environnementale du papier Sous-critère n°2: Mesures de préservation de l'environnement dans la livraison Sous-critère n°3: Capacité à reprendre et à réutiliser/recycler les palettes 	• 04 % • 04 % • 02 %

4 - Fourniture d'ouvrages de bibliothèque

L'accord-cadre passé pour la fourniture d'ouvrages de bibliothèque arrivera à échéance en juillet 2022. Le périmètre du nouvel accord-cadre soumis à l'approbation du Conseil d'administration comportera les 7 lots suivants :

Lot	Désignation
1	Ouvrages français et étrangers en psychologie, sociologie, science politique, anthropologie,
	histoire, géographie, tourisme et science de l'éducation
2	Ouvrages français et étrangers en économie, droit, gestion, informatique, infocom, généralités
	et documentation professionnelle
3	Ouvrages français et étrangers en histoire de l'art et arts du spectacle.
4	Ouvrages français et étrangers en archéologie
5	Ouvrages français et étrangers en musicologie, littérature, langues anciennes, linguistique,
	langues vivantes et LEA

6	Ouvrages de langue portugaise
7	Ouvrages neufs tous domaines reliés et équipés pour les bibliothèques

Caractéristiques essentielles du marché public à conclure :

- Il s'agit d'un marché de fournitures ;
- Procédure en <u>accord cadre mono-attributaire à bons de commande</u> (articles R.2162-2, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la Commande Publique).
- Durée : 1 an reconductible 3 fois sans excéder une durée totale de 4 ans.
- Montant : chaque marché est conclu <u>sans montant minimum</u> en valeur annuel et avec le montant maximal en valeur annuel suivant :

	Montants max. /an
Lot 1 : Ouvrages français et étrangers en psychologie, sociologie, science politique, anthropologie, histoire, géographie, tourisme et science de l'éducation.	220 000,00 €
Lot 2 : Ouvrages français et étrangers en économie, droit, gestion, informatique, infocom, généralités et documentation professionnelle.	210 000,00 €
Lot 3 : Ouvrages français et étrangers en histoire de l'art et arts du spectacle.	120 000,00 €
Lot 4 : Ouvrages français et étrangers en archéologie.	100 000,00 €
Lot 5 : Ouvrages français et étrangers en musicologie, littérature, langues anciennes, linguistique, langues vivantes et LEA	130 000,00 €
Lot 6 : Ouvrages français et étrangers de langue et littérature portugaises	6 000,00 €
Lot 7 : Ouvrages neufs tous domaines reliés et équipés pour les bibliothèques.	80 000,00 €

Etat des dépenses en € HT

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Totaux
Lot 1: Ouvrages français et étrangers en psychologie, sociologie, science politique, anthropologie, histoire, géographie, tourisme et science de l'éducation.	131 747,47 €	81 731,85 €	124 768,48 €	116 145,70 €	454 393,50 €
Lot 2: Ouvrages français et étrangers en économie, droit, gestion, informatique, infocom, généralités et documentation professionnelle.	173 543,76 €	164 257,79 €	107 288,41 €	11 803,27 €	456 893,23 €
Lot 3 : Ouvrages français et étrangers en histoire de l'art et arts du spectacle.	83 692,03 €	30 903,47 €	52 403,26 €	11 844,64 €	178 843,40 €
Lot 4 : Ouvrages français et étrangers en archéologie.	76 088,45 €	14 884,25 €	4 501,30 €	20 841,96 €	116 315,95 €
Lot 5 : Ouvrages français et étrangers en musicologie, littérature, langues	83 008,07 €	37 411,68 €	120 174,07 €	50 633,69 €	291 227,50 €

anciennes, linguistique, langues vivantes et LEA					
Lot 6 : Ouvrages français et étrangers de langue et littérature portugaises	414,37 €	94,79 €	183,04€	94,79 €	786,99 €
Lot 7 : Ouvrages neufs tous domaines reliés et équipés pour les bibliothèques.	72 415,68 €	45 281,84 €	31 305,50 €	13 933,65 €	162 936,66 €
	620 909,82 €	374 565,66 €	440 624,06 €	225 297,70 €	1 661 397,23 €

Critères d'attribution :

Le prix du livre est réglé par les dispositions de la loi Lang n° 81-766 du 10 août 1981 relative au prix du livre. Le taux de remise est lui aussi encadré, loi n°2003-517 du 18 juin 2003 relative à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque et renforçant la protection sociale des auteurs, et est plafonné à 9% pour les établissements d'enseignement et de recherche. Le prix seul est donc un critère limité d'appréciation des différentes offres, et il n'est pas opportun de lui affecter un coefficient élevé.

Pour les lots 1 à 6 :

- Critère de prix : 30 %
 - Taux de remise sur les ouvrages français (4 %)
 - Taux de remise sur les ouvrages étrangers (4 %)
 - Commande type (montant HT) (8 %)
 - Nombre de références (10 %)
 - Nombre de références (antiquariat)
 (4 %)
- Qualité des prestations : 70 %
 - Moyens humains affectés (4%)
 - Qualité technique de l'offre (36%)
 - Edition et suivi des commandes (17%)
 - Suivi de la facturation (5 %)
 - Logistique de livraison (3 %)
 - Veille sur catalogue (5 %)

Pour le lot 7 :

- Critère de prix : 30 %
 - Taux de remise sur le prix éditeur (10 %)
 - Prix des prestations reluire (20 %)
- Délais de livraison: 20 %
 - Livraison en moins de 30 jours (12 %)
 - Si livraison en moins de 30 jours, délai proposé (8 %)
- Qualité des prestations : 50 %
 - Moyens humains affectés (5 %)
 - Qualité technique de l'offre (22 %)
 - Edition et suivi des commandes (15 %)
 - Logistique de livraison (3 %)
 - Veille sur catalogue (5 %)